



Acollé mon nom de jeune fille à celui de son père

Par **virgin**, le **09/02/2009** à **11:10**

Bonjour,

Je suis séparée depuis 2002 et divorcée depuis Octobre 2006. Mon fils âgé de six ans et dix mois porte le nom de son père et aujourd'hui, il souhaite fermement porter le nom de son père plus celui de sa maman. Je pense que c'est une bonne chose qu'il porte les deux noms du fait de notre séparation. De plus, je rencontre des difficultés au niveau administratif (sécurité sociale, école). Merci de me renseigner au plus vite sachant que je me suis rendue en mairie et la réponse a été négative.